	286 f. 48 c.	12	43
mens rustiques, à 3 f. 50 c. le mèt. .	69 79		
120,99 superficiels de pans de bois bourdés et crépis des deux côtés, à 3 f. le mèt. .	362 97	719	24
23,28 cubes de bois, pour pans de bois et comble à 85 fr. le stère. . . .		1,978	80
329,00 superficiels de couverture en tuile, à 4 fr. 50 c. le mètre. . . .		1,480	50
Les portes, volets et coulisses, ensemble		323	15
2,500 kil. pesant de gros fer pour équerres, liant les assemblages de la charpente, à 1 f. le k. 2,500 f. Pour la ferrure des portes. 7,000		95	50
		4,609	62

Fig. 296.

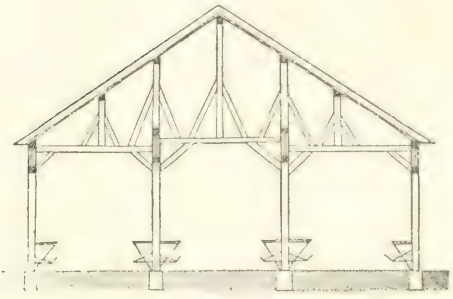
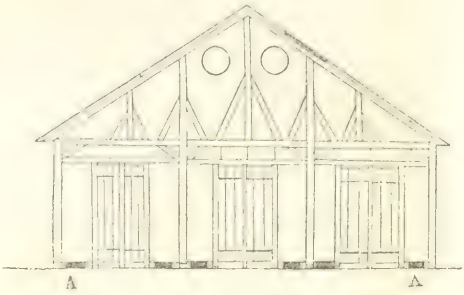


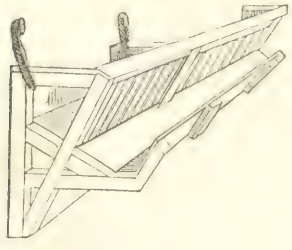
Fig. 297.



et en même temps la fermeture du pourtour permet de procurer aux agneaux, pendant l'hiver, une température douce qui leur est nécessaire quand ils sont faibles et quand leurs mères mal nourries ne leur fournissent point assez de lait pour les fortifier.

Les râteliers de M. de Vindé (*fig.* 298) font

Fig. 298.



corps avec la mangeoire ; ils sont suspendus au mur assez haut pour que les bêtes puissent se coucher dessous sans courir le risque d'y rester prises ; le fourrage y descend au fond sans tomber sur les toisons ; et enfin le bord des mangeoires est construit en prisme, de façon que la saillie supérieure empêche les agneaux de mettre les pattes dedans. Deux râteliers accouplés dos à dos, et suspendus à des pieux au milieu de la bergerie, forment un râtelier double qui prend très-peu de place, puisque sa construction ne s'oppose point à ce que les animaux se couchent au-dessous. Les barres et les assemblages sont en chêne ; les trois planches de la mangeoire sont en bois blanc : le tout a été établi à 6 fr. le mètre courant.

Quoique nous approuvions sincèrement les principes qui ont dirigé la construction de cette bergerie, nous ne sommes point de l'avis de l'auteur, quand il dit qu'en aucun cas il ne doit exister de grenier au-dessus de l'étable : *nous pensons*, au contraire, *qu'il peut être avantageux d'utiliser les combles d'une bergerie*, comme on le fait pour tous les autres bâtimens de la ferme ; ce que nous conseillons est conforme à l'économie et ne présente aucun inconvénient, pourvu que l'on donne issue aux vapeurs par une ventilation bien établie, ou qu'on les fasse absorber par une couche épaisse de litière sur laquelle reposerait le fourrage.

	4,609	62
103,46 superficiels de peinture à l'huile, à deux couches, compris rebouchage, à 1 fr. le mèt.	103	46
Total général..	4,713	08

Ce devis est basé sur les prix des environs de Paris ; dans la plupart des départemens il serait inférieur et diminuerait souvent de la moitié ; il faut avouer qu'il n'est guère possible de loger des moutons à aussi bon compte.

Les courans établis dans le bas de cette bergerie AA (*fig.* 297) doivent entraîner tous les gaz méphitiques : tout l'espace vide de la toiture et les œils-de-bœuf des pignons assurent le renouvellement de l'air supérieur,

Après toutes les précautions que nous exigeons pour le renouvellement du bon air dans les bergeries, il est facile de comprendre que nous ne saurions approuver les éleveurs qui laissent accumuler pendant plusieurs mois le fumier sous leurs bêtes blanches. Que dirait-on d'un cultivateur qui ne curerait que tous les six mois l'écurie de ses chevaux ? sans doute il n'y aurait qu'une voix pour le désapprouver ! Eh bien ! ce que l'on fait pour les chevaux, on ne doit point hésiter à le faire pour les moutons ; car eux aussi peuvent être attaqués de maladies de pieds dangereuses en séjournant trop longtemps sur un fumier chaud et humide, et de plus leur toison précieuse s'y salit et s'y détériore. Nous engagerons donc fortement à faire monder le plus souvent possible la bergerie et à l'entretenir toujours garnie d'une bonne litière fraîche et abondante : celui qui suivra cet avis y gagnera de plus d'une façon ; ses animaux s'en trouveront mieux, et son fumier frais sera plus profitable à ses terres. *Voir* l'article *Fumiers frais*, t. 1^er^, page 104.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer par quels procédés on peut purifier une bergerie qui a longtemps été soumise à un état d'infection que l'on veut faire cesser. Il faut d'abord